

Mail reçu le 12/09/2022 à 11h55

Bonjour, je réside au Moulleau et j'ai un avis défavorable au projet cité en objet .(Bien que le conseil de gestion du 27 juin de l'OFB ait donné un avis favorable).

Les raisons

1 - simple constat : je connais la plage du Moulleau depuis 70 ans. Quand j'étais adolescent, à marée haute il n'y avait pas de plage et la vie balnéaire ne s'arrêtait pas pour autant. La faune et la flore maritime étaient abondantes. Aujourd'hui rien! Que du sable sans aucune vie avec une nature qui reprend ses droits chaque années inlassablement (d'où l'obligation de réitérer l'opération chaque année)

2 - le rapport est partialement orienté vers les bénéfices obtenus en terme d'attractivité balnéaire (pour une population extérieure au bassin qui vient en moyenne 1 semaine l'été) d'occupation des sols (eh oui bien sûr on met du sable) et de lutte contre l'érosion (ce qui est erroné puisqu'à nouveau il faut répéter l'opération indéfiniment).

3 - le coût est excessif, l'impact sur la faune et la flore maritime à été éludé dans un amoncellement d'informations superflues de 794 pages!!!!

En synthèse une opération estimée à 250keur annuel qui détruit la faune et la flore maritime pour une soit-disant meilleure attractivité balnéaire (en réalité une minorité de touriste, la majorité étant des locaux et résidences secondaires).

Cordialement

SL